

# Chapitre 2 Défaillances de marché et défaillances de l'État

---

Les interventions économiques de l'État visent à corriger les défaillances et dysfonctionnements des marchés. Usuellement, on dénombre quatre types de défaillances des marchés :

- Les asymétries d'information, la concurrence imparfaite, les externalités et les biens publics et les biens communs.

Les défaillances des marchés ne permettent pas une allocation efficace des ressources. L'État doit alors intervenir pour corriger ces défaillances de marché. Il peut notamment :

- Améliorer la qualité de l'information sur les marchés (Autorité des Marchés Financiers, labels sur les produits, etc.), mettre en place une politique de la concurrence, encourager les activités à l'origine d'externalités positives et limiter les activités sources d'externalités négatives et organiser la production de biens publics et éviter la surexploitation des biens communs.

## 1. Quelles sont les défaillances et les dysfonctionnements du marché nécessitant l'intervention de l'État ?

Les interventions économiques de l'État visent à corriger les défaillances et dysfonctionnements des marchés. On dénombre usuellement quatre types de défaillances des marchés : les asymétries d'information, la concurrence imparfaite, les externalités, les biens publics et biens communs.

### A. Les asymétries d'information

L'**asymétrie d'information** désigne la situation où un seul des deux agents se livrant à la transaction dispose d'une information complète. Certains participants à l'échange disposent d'informations sur la qualité du produit ou du service que les autres n'ont pas.

L'impossibilité pour tous les participants de connaître toutes les caractéristiques des biens échangés peut conduire à l'absence d'échange. Les mécanismes concurrentiels ne sont donc plus efficaces et le prix n'est plus le bon signal de la valeur du bien proposé.

Pour un même prix, il peut y avoir des produits de qualité différente. Le marché est donc défaillant.

L'agent mal informé n'est pas en mesure de contrôler l'action de l'autre agent, qui peut essayer d'en tirer profit, c'est-à-dire adopter un comportement opportuniste.

### B. La concurrence imparfaite

La **concurrence imparfaite** est une forme de marché intermédiaire entre le monopole et la concurrence pure et parfaite. Il existe trois principaux cas de concurrence imparfaite : le **cartel**, la **concurrence monopolistique** et l'**oligopole**.

### *1. Le cartel*

Un **cartel** est une entente de producteurs qui vise à réduire la concurrence en fixant le prix et/ou en se partageant le marché. Le cartel cherche à accroître son pouvoir de marché, à rendre plus difficiles les entrées sur le marché à se comporter comme un monopole.

### *2. La concurrence monopolistique*

La **concurrence monopolistique** est une forme de marché sur lequel les offreurs différencient leur produit (**différenciation des produits**) afin de tenter de le rendre unique et de profiter ainsi d'un avantage de monopole. C'est un monopole relatif dans la mesure où les concurrents offrent des produits similaires. Les producteurs disposent d'une certaine latitude pour fixer le prix et la quantité offerte.

### *3. L'oligopole*

L'**oligopole** est une forme de marché sur lequel se trouve un nombre limité d'offeurs. Chacune des firmes présentes a un pouvoir de marché, c'est-à-dire la capacité à influencer le prix. Les entreprises en situation oligopolistique cherchent généralement à s'entendre (entente, cartel) sur les prix et le partage des marchés. La concurrence n'est donc pas parfaite.

## **C. Les externalités**

Une **externalité** (ou **effet externe**) est une situation par laquelle un individu occasionne par son action un impact sur autrui sans qu'il y ait de compensation financière. Les externalités peuvent être négatives ou positives.

### *1. Les externalités négatives*

Une **externalité négative** est une conséquence négative d'une activité économique qui n'est pas prise en compte par le prix du marché. La pollution liée aux rejets atmosphériques est, par exemple, une externalité négative (ou effet externe négatif).

### *2. Les externalités positives*

Une **externalité positive** est une conséquence positive d'une activité économique qui n'est pas prise en compte par le marché. L'augmentation de la valeur d'un commerce suite à l'implantation d'un parc d'attraction qui attire des touristes en est un exemple.

## **D. Biens publics et biens communs**

### *1. Biens publics*

Un **bien public**, ou bien collectif, est un bien produit par la puissance publique. Les caractéristiques de ce bien sont :

- la **non-exclusion** car il est impossible d'exclure quiconque de la consommation ou de l'utilisation de ce bien,
- et la **non-rivalité** car la consommation de ce bien par un individu n'empêche pas la consommation de même bien par d'autres individus. Un phare est un bien public.

Comme il n'est pas possible d'exclure les utilisateurs qui ne paient pas, c'est aux pouvoirs publics de se charger de la production de ce type de biens et de contraindre tous les individus à contribuer à leur financement grâce à l'impôt.

### *2. Biens communs*

Un **bien commun** est un bien non-rival mais sans exclusion. Dans le cas de la pêche en mer, il est impossible d'exclure quelqu'un en faisant payer un prix pour avoir prélevé du poisson qui n'appartient à personne en particulier. Mais, comme toute pêche fait diminuer les ressources de la mer, le marché n'est pas efficient pour ce type de biens, d'où un risque de pénurie.

Les pouvoirs publics sont amenés à réguler cette activité et à fixer des réglementations, des quotas.

## 2. Comment les interventions de l'État corrigent-elles les défaillances des marchés ?

### A. L'amélioration de la qualité de l'information sur les marchés

La production et la diffusion d'informations permettent de réduire les incertitudes et d'augmenter la confiance entre consommateurs et producteurs. Exemples : contrôle technique pour le marché de la voiture d'occasion, labels sur les produits, contrôle et interdiction de la publicité mensongère, comparateurs de prix, magazines de consommateurs, certifications...

Les marchés financiers se caractérisent par une augmentation des risques, il est donc nécessaire de mettre en place des instruments de régulation. Un des rôles de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est d'améliorer la qualité de l'information sur les marchés financiers.

### B. La mise en place d'une politique de la concurrence

La **politique de la concurrence** vise à maintenir un niveau suffisant de concurrence au sein d'une économie. Elle porte sur : le contrôle des ententes entre entreprises (cartels, etc.), la lutte contre les abus de position dominante, le contrôle des concentrations...

Le but fondamental des règles de concurrence est de veiller à ce que la concurrence ne soit pas faussée. Le principal moyen dont disposent les autorités chargées de fixer les règles (Commission européenne, Autorité de la concurrence) est d'infliger des amendes proportionnelles à la gravité des faits reprochés.

### C. Encourager les externalités positives et limiter les externalités négatives

#### 1. Encourager les externalités positives

Une **externalité positive** est une conséquence positive d'une activité économique qui ne donne pas lieu à une compensation monétaire. **L'État peut prendre à sa charge** tout ou partie de la production d'externalités positives comme l'éducation, les infrastructures de transports parmi lesquelles les routes. L'État peut également accorder des **subventions** ou des aides, comme les aides à la rénovation de l'habitat (isolation, réduction de la consommation d'énergie...).

#### 2. Limiter les externalités négatives

Les externalités négatives génèrent des coûts qui ne sont pas pris en compte par le prix du marché. La **limitation des externalités négatives** passe par la mise en place d'une réglementation contraignante et de taxes.

Pour protéger son environnement l'État a comme principaux instruments les **normes environnementales** (véhicules équipés de pots catalytiques, réduction des émissions de produits chimiques, abandon du glyphosate en tant que pesticide, tri des déchets...).

Parmi les taxes on peut retenir la **taxe carbone** qui frappe les produits (carburants notamment) dont l'utilisation conduit à l'émission de gaz à effet de serre (CO<sub>2</sub>). Les taxes constituent des « signaux prix » aux consommateurs et les incitent à utiliser moins de certains produits.

### D. Organiser la production de biens publics et éviter la surexploitation des biens communs

## ***1. Organiser la production de biens publics***

Un **bien public** est non-rival et non-excluable. C'est le cas du feu d'artifice car son usage par un individu n'empêche pas son usage par un autre individu et il est impossible d'exclure quiconque de profiter du spectacle. Le problème du **passager clandestin** légitime l'intervention de l'État. Un passager clandestin est un individu qui bénéficie d'un bien en évitant de payer pour l'obtenir. Dans la situation de la production d'un bien public, le marché est inefficace, d'où la nécessaire intervention de l'État. Les pouvoirs publics peuvent alors lever des taxes.

## ***2. Éviter la surexploitation des biens communs***

Les **biens communs** sont des biens rivaux et non excluables (exemple de la pêche en mer). Comme les individus ne paient pas pour l'utilisation des biens communs, les États essaient de limiter l'usage des ressources communes. De nombreuses solutions ont été utilisées qui sont fondées sur des normes, des quotas... afin de maintenir la mise en commun de certaines ressources, tout en évitant la surexploitation.

## **3. Quelles sont les défaillances de l'État ?**

Une défaillance de l'État est une situation où le pouvoir politique et les incitations faussent la prise de décision, de sorte que les décisions prises vont à l'encontre de l'efficacité économique.

### **A. Les groupes de pression entravent l'action de l'État**

Toute décision de l'État implique que certains individus seront affectés négativement par la décision. Si ces « perdants » sont une minorité mais constituent un groupe de pression influent, alors la décision pourrait être abandonnée au détriment de la majorité. Dans ce cas il y aurait une défaillance de l'État.

### **B. Les contrôles insuffisants des marchés**

L'absence de contrôle de l'État, autorités européennes et/ou autorités françaises, peut conduire à des scandales dans le domaine alimentaire par exemple (cas des steaks hachés frauduleux). Il s'agit alors d'une défaillance de l'État (Europe et France).

### **C. L'action des lobbies et le clientélisme**

Marché et État sont liés car le bon fonctionnement du marché dépend du bon fonctionnement de l'État, et réciproquement. Un État défaillant engendre un marché qui ne fonctionne pas bien. Le marché a besoin de règles pour fonctionner, et seul un État efficace peut permettre au marché de fonctionner correctement.

Un lobby ou groupe d'intérêt est un groupe de personnes créé pour promouvoir et défendre des intérêts privés en exerçant des pressions sur des personnes ou des institutions publiques détentrices de pouvoir. Les actions des lobbies entravent le bon fonctionnement de l'État car ils orientent les décisions dans une direction contraire à l'intérêt général.

- ✓ Le clientélisme désigne l'attitude politique d'une personne ou d'un parti qui cherche à augmenter le nombre de sa **clientèle politique** par l'octroi d'**avantages injustifiés** en échange d'un **outien futur**, lors d'élections notamment, ce qui est aussi contraire à l'intérêt général.

### **D. Territorialité juridictionnelle des États**

La compétence juridictionnelle est l'aptitude d'une juridiction étatique française de l'ordre judiciaire à connaître un litige. Du fait de la souveraineté juridique des États, un État donné ne peut pas corriger les défaillances d'un marché d'un autre État.